

22 février 2005

05.314

Question Bernard Matthey**Informatique scolaire: ne pas oublier les ateliers, les cuisines et les laboratoires**

Puisque le parlement a accepté de liquider le solde de près de 3 millions de francs d'un crédit d'équipement informatique pour entre autres former des formateurs de formateurs, le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas qu'il serait pertinent d'utiliser une partie de ce montant pour équiper en postes informatiques les ateliers, laboratoires et autres lieux de travaux pratiques des secteurs de la formation professionnelle?

Les apprentis du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM), du Centre professionnel du Littoral neuchâtelais (CPLN) ou du Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB) accédant directement à Internet pour trouver sur sa place de travail, qui un engrenage de boîte de vitesse, qui une recette de cuisine, qui une vanne trois voies ou la composition exacte d'un enrobé routier, ne serait-ce pas là un bon moyen d'améliorer la qualité de la formation professionnelle, l'efficacité des artisans et l'attractivité des professions manuelles?